

# Règlement du concours photo de l'été 2018



## Conditions générales

\*Jeu concours sans obligation d'achat.

En participant à ce concours, vous acceptez les conditions ci-dessous et confirmez que vous les avez lues. Ce jeu concours est ouvert à partir du 02/07/2018 à 10h00 jusqu'au 31/08/2018 à minuit pour soumettre vos photos. Nous nous réservons le droit de retirer les photos que nous jugeons inappropriées. La participation à ce concours est sujette aux règles officielles.

## Comment participer :

Vous avez la possibilité de choisir entre **2 catégories** :

- Mer
- Montagnes

- 1) Publiez une seule photo en commentaire du post concerné
- 2) Notez la catégorie dans laquelle vous souhaitez participer
- 3) Ajoutez-y #souvenirsdevacances à votre photo
- 4) Puis partagez notre jeu concours avec vos amis !

## La photo gagnante sera :

Désignée par le jury Picthema.

## Pour participer vous devez :

- Avoir 18 ans ou plus
- Être résident en France métropolitaine
- Posséder un compte Facebook valide
- Faire correspondre la photo postée avec le thème proposé

En participant à ce concours, vous confirmez vos propres droits envers les photos que vous ajoutez, et acceptez l'utilisation de celles-ci par la marque Picthema dans le cadre de sa communication autour du concours. Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés, s'il y a lieu, à l'image transmise ainsi que l'autorisation des éventuelles personnes identifiées sur les photos présentées.

Les gagnants seront sélectionnés par le jury Picthema sur ses mérites artistiques. Les décisions du jury Picthema ne peuvent être remises en question.

**Prix:**

**Album photo « Prestigio »** : Format « Carré 30x30cm » de 24 pages, d'une valeur de 66,90€

Le prix sera attribué à 1 gagnant dans chaque catégorie (Mer, Montagnes).

**Publication des résultats :**

Les résultats seront publiés le 04/09/2018.

**Règles officielles**

Le concours photo Picthema n'est pas sponsorisé, affilié ou associé à Facebook. Vous partagez vos photos et informations avec Picthema, et non pas avec Facebook. En participant à ce concours, vous acceptez de dégager Facebook de toute responsabilité.

**Obligation**

La participation à ce concours implique l'accord des concurrents et leur acceptation du présent règlement dans son intégralité. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs.